

Bill No 58 (M du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Discount and Loan Corporation of Canada*".

Bill No 117 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Security National Insurance Company*".

Le Bill No 101, Loi concernant le droit de vote aux élections des députés à la Chambre des Communes est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel que rapporté.

M. Guthrie propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Woodsworth, appuyé par M. Jacobs, propose en amendement:

"Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois mais qu'il soit de nouveau référé au comité général avec instruction de modifier l'article 4, en retranchant (xii) du sous-article (1).

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:

POUR:

Messieurs

Ahearn,	Ferland,	Mackenzie	Perras,
Bouchard,	Garland (Bow-River),	(Vancouver-Centre),	Stewart
Boulanger,	Hurtubise,	Macphail,	(Edmonton-Ouest),
Cardin,	Kennedy	McIntosh,	Thauvette,
Casgrain,	(Peace-River,	McKenzie	Totzke,
Chevrier,	King, Mackenzie	(Assiniboia),	Weir (Macdonald),
Dupuis,	Lapointe,	McPhee,	Woodsworth—27.
Euler,	MacInnis,	Motherwell,	

CONTRE:

Messieurs

Arsenault,	Gagnon,	Moore (Châteauguay-	Simpson
Barber,	Gobeil,	Huntingdon),	(Algoma-Ouest),
Beaubier,	Guthrie,	Munn,	Smith-(Victoria-
Belec,	Hay,	Murphy,	Carleton),
Bennett,	Kennedy (Winnipeg-	Myers,	Sroule,
Beynon,	Centre-Sud),	Neill,	Stanley,
Bowen,	Larue,	Perley (Qu'Appelle),	Stewart (Leeds),
Boyes,	Loucks,	Pettit,	Stewart (Lethbridge),
Bury,	MacMillan	Plunkett,	Stirling,
Cantley,	(Saskatoon),	Porteous,	Stitt (Selkirk),
Chaplin,	McDade,	Price,	Sutherland,
Cotnam,	McGillis,	Quinn,	Tétreault,
Cowan	McLure,	Reid,	Turnbull,
(Long-Lake),	Manion,	Simpson	Weese,
Dupré,	Mathews,	(Simcoe-Nord),	Weir (Melfort),
Duranleau,			White
Ernst,			(Mont-Royal)—56.

Et la question étant posée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé sur division.